

RÈGLEMENT FÉDÉRAL DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE HANDBALL

Fédération délégitaire : Fédération française de handball (FFHB)

Date de l'avis de la CERFRES : 16/06/2015

Date de publication : 29/09/2015

Rappel : Les règles fédérales ne sont obligatoires que pour les équipements voués à recevoir des compétitions sportives. Les tableaux ci-dessous ne sont qu'un extrait du règlement de la FFHB, pour plus de précisions sur les règles applicables, se référer au règlement fédéral (<http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/Les-equipements-sportifs/La-reglementation-en-matiere-d-equipements-sportifs/article/Regles-federales>)

Il convient de faire la distinction entre les **règles obligatoires**, nécessaires pour l'organisation de compétitions, et les **simples recommandations** ayant pour vocation d'améliorer la pratique en fonction du niveau de compétition mais n'ayant pas de caractère obligatoire.

Règles applicables aux salles dédiées à la pratique du handball en compétition

Compétitions	Nationale (Classe I)	Interrégionale (Classe II)	Régionale (Classe III)	Départementale (Classe IV)	Enfants (Classe V)
Espace de jeu	40x20m		40x20m ⁽⁴⁾		L : 18 à 25m I : 15 à 18m
Espace d'évolution ⁽¹⁾	44x24m ⁽⁵⁾	44x22m	44x22m ⁽⁶⁾		1m autour de l'espace de jeu
Espace de compétition ⁽²⁾	44x25,70m	44x23,70m			
Zone officielle	18x1,70m		Recommandée		
Caractéristique du support	Norme NFP 90 202				
Caractéristique du sol	Norme NF EN 14 904				
Hauteur libre sous plafond	7m au dessus de l'espace de jeu				5m au dessus de l'espace de jeu
Eclairage Norme NF 12 193	750 lux		500 lux		300 lux
Buts et filets	Norme NF EN 749				
Filets amortisseurs	Obligatoire		Recommandés		
Table officielle	Obligatoire				
Estrade	Obligatoire		Recommandée		
Tableau d'affichage	Obligatoire			Recommandé	
Vestiaires joueurs	4x16 personnes			1x16 personnes	
Douches ⁽⁶⁾	4x10 personnes	4x8 personnes	4x6 personnes		
Vestiaires arbitres	2x3 personnes avec douche	2x2 personnes avec douche			
Température minimale	12°				
Sonorisation	Fixe	Recommandée		Facultatif	

1. Espace de jeu + aires de dégagement

2. Espace de jeu + aires de dégagement + zone officielle

3. 38x18m pour les salles existantes

4. 44x24m souhaitable / 44x22m obligatoire

5. 40x20m pour les salles existantes

6. Doivent être en conformité avec le règlement sanitaire départemental

Contrôle antidopage	Obligatoire				
Téléphone d'urgence	Obligatoire				
Secrétariat	Obligatoire (15m ²)		Facultatif		
Salle de réunion	Obligatoire (30m ²)	Recommandée	Facultatif		

